

LIGUE FRANCOPHONE DE FOOTBALL EN SALLE asbl

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17/10/2013 à Andenne

Présents:

Brabant: Mme Descamps, MM. Matarrese et Van Esch.
Hainaut: Mme Durieux, MM. Duca et Spitaels.
Liège: Mme Noël ; MM. Delsa, Peterkenne et Schoonbroodt.
Luxembourg: MM. Forthomme, Minne et Paquet.
Namur: Mme Pierard, MM. Delforge, Scheers, Wilmart et Yernaux.

Absents excusés:

Brabant: MM. Bil avec procuration à Mme Descamps, De Grève avec procuration à M. Matarrese, Eulaerts avec procuration à M. Van Esch, Foucart.
Hainaut: MM. Dessiméon et Wallemme.
Liège: Mme Frederix avec procuration à M. Schoonbroodt.
Luxembourg: M. Darge.
Namur: MM. Degée et Meyfroidt.

Absents:

Brabant: MM. Amri, Degrie, Mokhtar et Stouffs.
Hainaut: Mmes Darteville et Desmet, MM. Arcoy, Bourquin, Florence et Rary.
Liège: MM. Bourguignon, Docquier, Pire et Pitz.
Luxembourg: Mme Timmermans, MM. Bodeux, Lejeune et Plumer.
Namur: M. Burton.

0. Ordre du jour

1. Vérification des pouvoirs
2. Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20/06/2013
3. Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 19/09/2013
4. Nomination d'administrateurs
Province de Hainaut: Mme Durieux, MM. Duca, Spitaels et Wallemme.
Province de Luxembourg: Mme Timmermans et M. Forthomme.

1. Vérification des pouvoirs

L'Assemblée Générale est composée de 47 membres, Monsieur Sabbadini n'étant toujours pas affilié à un club. Dix-huit sont présents, quatre sont représentés.

M. Delforge, président de la L.F.F.S. asbl, constate que l'Assemblée Générale peut siéger valablement, étant donné qu'il s'agit de la deuxième convocation, et ouvre la réunion à 19h25. L'assemblée générale prévue le 19 septembre 2013 n'avait pu se tenir, le quorum de présences n'étant pas atteint.

2. Approbation du P.-V. de l'assemblée générale extraordinaire du 20/06/2013

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 20 juin 2013 est approuvé à l'unanimité sans aucune remarque.

3. Approbation du P.-V. de l'assemblée générale extraordinaire du 19/09/2013

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité sans aucune remarque.

4. Nomination d'administrateurs

Suite aux élections qui se sont respectivement tenues dans les provinces du Luxembourg et du Hainaut les samedi 24 août 2013 à Bastogne et mercredi 28 août 2013 à Anderlues, l'Assemblée Générale de la L.F.F.S. asbl nomme comme administrateurs:

- Issus de la Province de Hainaut:

Duca Giovanni, 510226-123-85 - Villarosa-Enna (It), Quartier du Pont 21/2, 7100 La Louvière ;
Durieux Evelyne, 580825 162-71 - Lobbes, Cité Jardin du Fief 29, 6150 Anderlues ;
Spitaels Jean-Claude, 471212 155-71 - Fontaine-l'Evêque, Rue Andouche 35, 6120 Marbaix-la-Tour ;
Wallemme Christian, 511208 107-32 - Solre-sur-Sambre, Rue du Centenaire 39, 6560 Grand-Reng ;

- Issus de la Province de Luxembourg:

Forthomme Robert, 421123 101-71 - Recogne, Chemin de la Hart 21, 6700 Bonnert ;
Timmermans Maria, 491010 348-63 - Deurne, Chemin de la Hard 21, 6700 Bonnert.

Leur mandat, d'une durée de six ans, viendra à échéance le 31 juillet 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Delforge clôture l'assemblée générale à 19h28

(s.) Jean-Pierre DELFORGE, président de la L.F.F.S. asbl